société québécoise des transports

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE

31 DÉCEMBRE 1987

2075, rue Université, bureau 710, Montréal (Québec) H3A 1T3
Tél.: (514) 873-6355

Telex: EUREKA Mtl 055-60053
Télécopieur: (514) 281-1059

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise des transports au 31 décembre 1987 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du déficit et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1987 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 18 avril 1988

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS

(L.R.Q., chapitre S-22.1)

BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1987

	1987	1986 (note 3)
	$	$
A C T I F		
À COURT TERME		
Encaisse	634 475	518 170
Dépôts à terme	396 704	–
Débiteurs	15 350	37 518
Frais payés d'avance	10 014	5 265
Subventions à recevoir (note 4)	4 500 000	4 500 000
Avances à un mandataire désigné par le gouvernement (note 5)	800 268	2 250 000
Solde de prix de vente de placements à recevoir	–	5 000 000
	6 356 811	12 310 953
AVANCES À UN MANDATAIRE DÉSIGNÉ PAR LE GOUVERNEMENT (note 5)	–	800 268
PLACEMENTS (note 6)	3 804 659	5 284 837
SUBVENTIONS À RECEVOIR	–	4 500 000
IMMOBILISATIONS (note 7)	–	6 708
	10 161 470	22 902 766

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

	1987 $	1986 (note 3) $
P A S S I F		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	103 714	262 172
Provision pour réclamations (note 13)	1 756 046	1 756 046
Versements sur la dette à long terme (note 8)	5 300 268	7 550 268
	7 160 028	9 568 486
DETTE À LONG TERME (note 8)	–	4 500 000
	7 160 028	14 068 486
A V O I R D E L ' A C T I O N N A I R E		
Capital-actions (note 9)	28 679 800	28 679 800
Actions privilégiées de 1848-7199 Québec Inc. (note 10)	15 000 000	15 000 000
Déficit	(40 678 358)	(34 845 520)
	3 001 442	8 834 280
	10 161 470	22 902 766

ÉVENTUALITÉS (note 13)

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	1987	1986 (note 3)
	$	$
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec:		
Intérêts sur la dette à long terme	379 940	1 329 424
Fonctionnement	-	1 030 983
	379 940	2 360 407
DÉPENSES		
Traitements et avantages sociaux	301 492	405 993
Honoraires des administrateurs	-	38 827
Honoraires professionnels	131 933	17 117
Frais de voyage et de représentation	27 078	39 763
Loyer de bureau, taxes et assurances	96 263	92 693
Fournitures et frais de bureau	12 344	28 289
Amortissement des immobilisations	6 708	26 503
Frais financiers - net (note 12)	663 782	1 298 661
	1 239 600	1 947 846
(PERTE) BÉNÉFICE COMPTE NON TENU DES POSTES SUIVANTS:	(859 660)	412 561
Dévaluation d'un placement (note 6 a)	(1 107 471)	(2 250 988)
Gain sur aliénation de placements	634 293	3 633 142
Participation dans la perte nette de Québécair	-	(10 417 428)
Quote-part dans les résultats des compagnies satellites	-	90 322
Perte sur aliénation du placement dans Québécair	-	(1 353 525)
	(473 178)	(10 298 477)
PERTE NETTE DE L'EXERCICE	1 332 838	9 885 916

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS

DÉFICIT CONSOLIDÉ

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	1987 $	1986 $
Solde au début		
Solde déjà établi	33 432 671	21 622 132
Redressement - provision pour des réclamations à payer (note 3)	1 412 849	-
Solde redressé	34 845 520	21 622 132
Perte nette de l'exercice	1 332 838	9 885 916
Réduction de la subvention à recevoir (note 11)	4 500 000	3 337 472
Solde à la fin	40 678 358	34 845 520

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	1987	1986 (note 3)
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette de l'exercice	(1 332 838)	(9 885 916)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	6 708	26 503
Éléments des résultats relatifs aux placements	473 178	10 298 477
Fonds (absorbés) générés par les opérations	(852 952)	439 064
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	(141 039)	15 174
Fonds (absorbés) générés par les activités d'exploitation	(993 991)	454 238
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(6 750 000)	(14 832 100)
Emprunts à long terme	–	3 050 268
Encaissement de subventions à recevoir	–	2 673 067
Fonds absorbés par les activités de financement	(6 750 000)	(9 108 765)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit d'aliénation de placements	1 007 000	8 965 734
Remboursement de l'avance consentie à un mandataire	2 250 000	2 130 232
Solde de prix de vente de Québécair	5 000 000	–
Frais afférents à la vente de Québécair	–	(2 356 989)
Acquisitions d'immobilisations	–	(225)
Fonds générés par les activités d'investissement	8 257 000	8 738 752
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	513 009	84 225
ENCAISSE AU DÉBUT	518 170	433 945
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME À LA FIN	1 031 179	518 170

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 1987

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise des transports est une compagnie à fonds social constituée par une loi spéciale.

Selon cette loi, la Société a pour objets:

- de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des entreprises du secteur des transports pour répondre aux besoins commerciaux et industriels du Québec et de favoriser l'exportation des biens qui y sont produits;

- de maximiser les retombées socio-économiques pour les québécois, découlant des activités du transport ou connexes à celui-ci;

- d'exercer les activités d'une compagnie de gestion et de portefeuille dans le secteur des transports.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société québécoise des transports et de sa filiale en propriété exclusive 1848-7199 Québec Inc.

Placements

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût diminué de toute baisse de valeur de nature permanente.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

3. REDRESSEMENT AFFECTÉ À L'EXERCICE ANTÉRIEUR

Ce redressement inscrit une augmentation de la provision pour des réclamations à payer de 1 412 849 $ au 31 décembre 1986 dont la direction était dans l'impossibilité d'évaluer leur issue probable à cette date (note 13).

Ce redressement a eu pour effet d'augmenter les postes suivants des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1986:

	$
Passif consolidé	
Provision pour réclamations	1 412 849
Déficit consolidé	1 412 849
Résultats consolidés	
Perte sur aliénation du placement dans Québécair et perte nette de l'exercice	1 412 849

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	1987 $	1986 $
En rapport avec le renflouement de l'avoir de l'actionnaire de Québécair. Cette subvention a été cédée en garantie de la dette à long terme de la Société (note 8) et est encaissable à raison de 4 500 000 $ par année jusqu'en 1988	4 500 000	9 000 000
Portion à recevoir en deçà d'un an	4 500 000	4 500 000
	–	4 500 000

5. AVANCES À UN MANDATAIRE DÉSIGNÉ PAR LE GOUVERNEMENT

En vertu du règlement visant à favoriser le financement d'un programme de réduction du nombre de permis de taxi dans l'agglomération de Montréal, le gouvernement a désigné un mandataire qui, par l'entremise de la Société, reçoit sous forme d'avances les sommes nécessaires au rachat des permis.

	1987 $	1986 $
Avances consenties	800 268	3 050 268
Portion à recevoir en deçà d'un an	800 268	2 250 000
	-	800 268

6. PLACEMENTS

	1987 $	1986 $
Placements de portefeuille		
Propair Inc. -		
Actions privilégiées catégorie A, sans dividende, non rachetables - au coût	3 000 000	3 000 000
Corporation de gestion La Vérendrye -		
Actions ordinaires - au coût dévalué (a)	804 659	1 912 130
	3 804 659	4 912 130
Compagnie satellite - à la valeur de consolidation		
Navigation Sonamar Inc.	-	372 707
	3 804 659	5 284 837

(a) La valeur comptable de ce placement a été réduite d'un montant de 1 107 471 $ au 31 décembre 1987 (2 250 988 $ au 31 décembre 1986) pour tenir compte d'une baisse de valeur de nature permanente. La Société a reçu une offre d'achat en date du 9 mars 1988 au montant de 804 659 $.

7. IMMOBILISATIONS

	1987 $	1986 $
Mobilier et équipement informatique - au coût	79 511	79 511
Amortissement accumulé	79 511	72 803
Coût non amorti	-	6 708

8. DETTE À LONG TERME

	1987 $	1986 $
Débentures Série "A", taux préférentiel moyen de trois banques à charte canadienne, moins 0,625%, remboursables par versements annuels de 4 500 000 $ échéant le 22 décembre 1988 (a)	4 500 000	9 000 000
Emprunt bancaire à terme, taux préférentiel, remboursable en tout temps avant le 1er octobre 1988	800 268	3 050 268
	5 300 268	12 050 268
Versements échéant en deçà d'un an	5 300 268	7 550 268
	-	4 500 000

(a) Ces débentures sont garanties par la cession au fiduciaire, pour le bénéfice exclusif des détenteurs de débentures, de la subvention autorisée par le décret 2665-83. Ce décret autorise le ministre des Transports à accorder à la Société, pour et au nom du gouvernement, une subvention à même les fonds votés annuellement à cette fin par le Parlement, afin de pourvoir au complet paiement, aux échéances de capital et d'intérêts qui sont stipulées aux débentures, y compris à toute date de rachat anticipé total ou partiel, du capital ou des intérêts alors payables sur les débentures selon le cas.

9. CAPITAL-ACTIONS

	1987 $	1986 $
Autorisé:		
750 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé:		
286 798 actions	28 679 800	28 679 800

Les actions de la Société sont détenues par le gouvernement du Québec.

10. ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE 1848-7199 QUÉBEC INC.

L'actionnaire de la Société, le gouvernement du Québec, détient 6 666 666 actions privilégiées de catégorie "B", participantes, convertibles, sans valeur nominale de 1848-7199 Québec Inc.

11. RÉDUCTION DE LA SUBVENTION À RECEVOIR

À la demande du Conseil des ministres, la Société a affecté au cours de l'exercice un montant de 4 500 000 $ (3 337 472 en 1986) au remboursement de sa dette à long terme provenant du produit de l'aliénation de placements. La subvention à recevoir du gouvernement du Québec en 1987, relative au remboursement de la dette à long terme, a donc été réduite du même montant. Cette réduction a été imputée au déficit de la Société compte tenu que cette subvention avait été comptabilisée au surplus d'apport et virée subséquemment au déficit.

12. FRAIS FINANCIERS - NET

	1987 $	1986 $
Intérêts sur la dette à long terme	934 810	2 000 878
Moins : Intérêts gagnés provenant:		
Avances à un mandataire désigné par le gouvernement	140 285	465 840
Dépôts bancaires	130 743	124 308
Prêt à Québécair	-	112 069
	271 028	702 217
	663 782	1 298 661

13. ÉVENTUALITÉS

Selon la convention de vente des actions de Québécair au 1er septembre 1987, la Société et son actionnaire, le gouvernement du Québec, se sont engagés conjointement et solidairement à indemniser l'acquéreur pour les sommes que l'acquéreur ou Québécair pourrait être appelé à verser à la suite des litiges suivants qui existaient avant le 1er août 1986:

a. Poursuites, mises en demeure et griefs contre Québécair et ses filiales provenant du congédiement d'employés, de l'inexécution de contrats et de manquement à des engagements.

b. Réclamations éventuelles contre Québécair pour certains frais de mise à bord pour les années 1982 à 1985 inclusivement.

Au 31 décembre 1987, le montant total des poursuites et autres réclamations reçues s'élève à 16 511 149 $ (8 596 717 $ au 31 décembre 1986). La provision pour des réclamations à payer a été estimée à 1 756 046 $ par la direction de la Société selon les renseignements disponibles. Au cours de l'exercice, cette provision a été augmentée de 1 412 849 $ par un redressement affecté à l'exercice antérieur.

Toute somme que la Société pourra être appelée à verser après le 31 décembre 1987 en addition à la provision pour des réclamations à payer à cette date, relativement aux litiges ci-haut mentionnés, sera comptabilisée comme redressement de l'exercice 1986 affectant la perte sur aliénation du placement dans Québécair.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'état de l'évolution de la situation financière de 1986 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1987.